

**La filière de cachemire durable se structure :
une certification cachemire durable en test en 2017 avec 2 des 5 coopératives soutenues !**

Cinq coopératives d'éleveurs, rassemblant 191 familles d'éleveurs au total ont été créées dans les cinq Soums pilotes. AVSF les accompagne à se structurer et à renforcer leurs capacités techniques et de gestion, en particulier leur capacité à se fournir en cachemire de qualité grâce à la mise en place d'un **système de tri, de classification et de traçabilité**. **Ces cinq coopératives seront fédérées en une Union des Coopératives de Cachemire Durable en 2017.** AVSF les accompagne dans la définition et la mise en place de leur positionnement et stratégie marketing. Deux consultants experts des filières durables se chargent de la prospection, de l'intermédiation commerciale et du développement de la visibilité de la filière auprès des acteurs du marché et des potentiels clients des coopératives. **Les coopératives ont vendu au total environ 4 tonnes de cachemire brut à un prix en moyenne supérieur de 20% à celui du marché.**

Le programme de gestion des pâturages se renforce :

- ✓ **75 Groupes d'Utilisateurs de Pâturages (GUPs)** ont été formés sur le territoire de l'ensemble des cinq Soums ciblés, ce qui **représente 64,5% des éleveurs des cinq Soums**. AVSF les accompagne dans la définition de leur plan de gestion annuel de leurs pâturages : **71,5% des PUGs ont un plan de gestion des pâturages fonctionnel fin 2016**. AVSF leur apporte également un soutien technique et financier, ainsi que dans la reconnaissance formelle de leurs droits d'usage sur celui-ci à travers la signature d'un Contrat d'utilisation des pâturages avec les autorités locales : **8 Contrats ont été signés**. Ces GUPs sont également regroupés en Associations des GUP du Soum (ou AGUP) et liés à la gouvernance locale du foncier via la création d'Instances de Coordination avec les autorités locales au niveau du Soum. L'impact principal du projet est en lien avec la sensibilisation et le renforcement des capacités des éleveurs sur ces sujets. Depuis 2014, **85 sessions de formation sur la gestion des pâturages ont été organisées**.
- ✓ Des microprojets visant à faciliter la mise en place de ces plans d'utilisation des pâturages sont cofinancés par le projet (par ex le forage ou la réparation de puits, permettant d'ouvrir l'accès à des pâturages non utilisables auparavant).
- ✓ **AVSF développe, en partenariat avec le programme Greengold (www.greengold.mn) et l'association Takhi, une méthodologie de monitoring de la qualité des pâturages, qui servira de base à la certification**. Dans ce cadre, 79 points de monitoring des pâturages ont été installés et servent à évaluer l'état des pâturages de manière annuelle. Le projet teste également des méthodes alternatives de monitoring plus simples à utiliser pour des organisations d'éleveurs (Line Point Intercept, indicateurs zootechniques).

Trois programmes visant le renforcement de la résilience des troupeaux des éleveurs membres des coopératives ainsi que l'amélioration de la qualité de leur cachemire sont mis en place :

- ✓ Un programme **d'amélioration génétique du cheptel**, basé sur la réintroduction de deux races de caprins **locales reconnues pour la blancheur de leur cachemire (Zalaa Jinst) et la finesse de leur fibre (Bumbugur Ulaan) dans les troupeaux des membres des coopératives**. Le cachemire des chèvres de deux ans issus des croisements réalisés est ainsi plus fin d'environ **0,3 microns et plus long d'environ 0,1mm** en moyenne.
- ✓ Un programme d'amélioration de la **nutrition animale**, visant le renforcement des connaissances des éleveurs et la constitution de réserves de fourrage soit via des expérimentations de cultures fourragères, soit via des systèmes d'achats de fourrage groupés par les coopératives. **Ce programme a permis une augmentation constante des réserves de fourrage** au niveau des coopératives et de leurs membres depuis 2014. Cela se traduit par une meilleure résistance des troupeaux. **Le taux de mortalité des chèvres de 1 an au sein des troupeaux des membres des coopératives était inférieur de moitié à la moyenne des soums concernés en 2015 et 2016**.
- ✓ **Un programme de santé animale**, comprenant la formation des éleveurs bénéficiaires sur l'importance de la bonne gestion de la santé animale dans leurs troupeaux, la facilitation d'actions collectives en faveur de la santé animale et une étude par une étudiante vétérinaire sur la maîtrise du parasitisme des chèvres. Le programme a permis l'amélioration de l'accès des membres des coopératives aux services vétérinaires. Le pourcentage de membres des coopératives recevant au moins une visite annuelle du vétérinaire est en augmentation au sein de chaque coopérative depuis 2014.
- ✓ **Une certification « cachemire durable » est en cours de développement. Elle sera testée en 2017 à l'échelle de deux coopératives et répliquée sur les trois autres en 2018.**